

----- Message transféré -----

**Sujet** :[INTERNET] Projet éolien à Epuisay

**Date** :Thu, 4 Jan 2024 16:43:34 +0100

**De** :Demea <demea.mazange@gmail.com>

**Pour** :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

A l'attention de M. le Commissaire Enquêteur

Mazangé, le 4/1/2024

Monsieur,

Un accord sur le projet éolien de JPE entrainera mécaniquement l'artificialisation des sols sur tout le Perche Vendômois. En effet, dans le voisinage immédiat plusieurs projets ont été annoncés publiquement sur la vallée du Loir (et à proximité : Team Energy sur Danzé et Epuisay, et SAB entre Mazangé et Azé). On sait que dès qu'un projet est accordé, les autres poussent comme des champignons puisqu'ils peuvent se prévaloir d'un précédent. Nous nous préparons donc à mettre en place le massacre d'espèces protégées sur une région préservée jusqu'à présent.

Pire encore, l'examen de la carte des projets éoliens <https://fabwoj.fr/eol/?bl=Esri+Terrain#5/46.529/2.417> montre qu'il existe encore un couloir nord- sud de 200 km sur 60 km exempt d'éoliennes entre le parc naturel du Perche et le P.N.R. Loire Anjou Touraine. A l'ouest de ce passage, les projets se multiplient et à l'est le paysage est saturé, spécialement dans l'Eure et Loir et le Loiret (voir la carte jointe à ce message). Le projet d'Epuisay est la porte ouverte à la suppression de cette voie.

J'attire votre attention sur le caractère quasi définitif de la décision à venir : les promesses de remises en l'état des sols constructeurs éoliens ne valent que si les sociétés qu'ils ont créées existent encore dans 20 ans et on sait bien que les fonds de garantie constitués ne couvrent pas le coût du démantèlement. De toute façon, les dommages causés à la flore et la faune pendant cette durée seront irrémédiables, et nous n'avons aujourd'hui qu'une vue partielle des conséquences qui ne se limiteront certainement pas aux chiroptères et aux busards.

Les conditions de ce débat ne sont pas équitables car les moyens dont disposent les opposants sont disproportionnés face aux promoteurs qui ont des ressources considérables (argent, personnel rémunéré) et qui constituent eux-mêmes l'essentiel du dossier présenté, évidemment conforme à leurs intérêts. Et bien sûr en toute objectivité...

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Philippe Laneyrie  
Président de l'association D.E.M.E.A.  
Défense de l'Environnement à Mazangé et aux Alentours  
9 rue de l'Orgerie 41100 Mazangé

PS : concernant les dommages causés par les éoliennes à l'avifaune, je vous prie de prendre connaissance des articles suivant.

<https://www.lefigaro.fr/conjoncture/la-justice-ordonne-le-demontage-de-sept-eoliennes-dans-l-herault-20231209>

<https://www.lanouvellerepublique.fr/indre-et-loire/commune/la-chapelle-blanche-saint-martin/indre-et-loire-la-cigogne-noire-enterre-definitivement-un-projet-eolien-en-sud-touraine>